

213C1900
FR0004172260-DIV44

9 décembre 2013

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

NEOTION
(Alternext)

Le 9 décembre 2013, les sociétés General Satellite Corporation et NEOTION ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire que la première envisage de déposer sur les actions de la seconde¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les actions NEOTION sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué conjoint diffusé le 9 décembre 2013 par les sociétés General Satellite Corporation et NEOTION.